

AAARGH REPRINTS

< aaarghinternational@hotmail.com >

Novembre 2009

GAZA

ISRAËL, OU LE CRIME SYSTÉMATIQUE

par Serge Thion

Shulamit Aloni, che è stato segretario generale del partito laburista, fondatore di Meretz, ministro dell'educazione nel governo Rabin ha pubblicato su *Ha'aretz* (6 marzo 2003) un articolo nel quale dice tra l'altro: "Noi non abbiamo camere a gas, né forni crematori, ma non esiste un solo metodo di genocidio".

Janvier 2009. Nous sommes les spectateurs d'un crime. Il n'y a pas d'autre mot. Massacrer les gens de cette façon, quels que soient les prétextes, est un crime. Un crime ne se pardonne pas. Il se punit. Ceux qui peuvent pardonner sont les victimes. Peut-être, un jour. Mais aujourd'hui, personne n'a la droit de pardonner à ces criminels qui dirigent une entité mal établie, illégitime, instaurée par la seule force, sans l'accord de personne dans la région.

Ce n'est pas parce qu'un crime dure longtemps, qu'il se répète tous les jours, qu'il cesse d'être un crime. On devrait même dire : au contraire. Plus il dure, plus il s'aggrave. Nous connaissons l'identité des criminels. Nous voyons leurs visages à la télévision. On voit le crime et le sadisme qui l'inspire, gravé dans leurs traits.

Si, marchant dans la rue, nous voyons un meurtrier frapper sa victime à coups de couteau, nous essayons de l'arrêter, et dans tous les cas, nous appelons la police pour tacher d'empêcher le drame de s'accomplir. Nous ne demandons pas à la victime de justifier ses appartenances politiques et syndicales. Dans le cas de Gaza, nous dira-t-on, il n'y a pas de police. Mais si. La communauté internationale dispose de forces militaires énormes, déjà casernées dans la région. Des porte-avions, des flottes aériennes pourraient imposer aux criminels d'arrêter leur crime en moins de cinq minutes. Elle l'a fait en 1956 : les "super-grands" de l'époque, les Etats-Unis et l'URSS ont imposé aux Anglais et aux Français la fin de leur expédition militaire sur Suez. Les Israéliens ont cherché à procrastiner et sont restés à Gaza, qu'ils avaient envahi, quelques mois de plus. Mais il a bien fallu décamper. Depuis lors, on peut dire que la communauté internationale, ou la caricature qu'elle nous renvoie depuis le siège des Nations Unies à Manhattan, a surtout montré sa faiblesse et son manque absolu de courage. Les résolutions inobservées par Tel-Aviv se comptent par centaines. On croirait une assemblée de vieillards bavards qui se disputent un sac de caramels. C'est un spectacle qu'il faut empêcher les enfants de voir.

Alors, s'il y a crime, il doit, ou il devrait y avoir une justice. Chrétiens ou non chrétien, nous sommes pétris de l'idée que "tout se paie", que "la justice est immanente", que les

méchants "ne l'emporteront pas au paradis". Et pour que justice soit faite, il faut des juges. Il existe, d'après les journaux et les hommes politiques, ce qu'on appelle le droit international. Il consiste en grande partie à régler les différends commerciaux entre grandes entreprises. Mais il régleme aussi... la guerre. Ainsi, même dans la guerre, il y a des choses permises et d'autres qui sont interdites, qu'on appelle justement "crimes de guerre". Ce n'est pas la guerre qui est criminelle, quoiqu'à Nuremberg on ait déployé d'immenses efforts pour accuser un côté d'avoir déclenché des guerres et commis ainsi des crimes "contre la paix". Les crimes de guerre ont été énoncés, au XX^e siècle, dans toutes sortes d'accords internationaux, connus globalement comme "Conventions de Genève" et "de la Haye". Dans le détail, c'est un grand fouillis, les traités s'ajoutant les uns aux autres, sans aucune cohérence. Mais on peut en tirer, grosso modo, qu'il est criminel de massacrer des civils sans de bonnes raisons. Les bonnes raisons, qui se trouvent toujours assez facilement, sont la présence de militaires au sein de la population civile. Dans ce cas-là le massacre peut se trouver justifié, s'il reste dans certaines proportions.

Par exemple, beaucoup de gens croient que les représailles, exercées sur des civils innocents, à la suite d'actes de guerre particulièrement spectaculaires, sont illégales. Et bien, ce n'est pas la cas. Une armée d'occupation, victime d'attentats aveugles, a le droit de se saisir d'un certain nombre de civils et de les passer par les armes, à condition d'observer un certain principe de proportion. Tout est là ! (¹)

On voit que le droit international n'est pas une science exacte et qu'il admet toutes sortes d'approximations. Jusqu'à une époque récente, il fallait constituer des tribunaux d'exception pour chaque cas. Les Tribunaux Militaires Internationaux de Nuremberg et Tokyo ne concernaient que les adversaires des Alliés. Bien entendu, les Alliés ne relevaient d'aucun tribunal. Ils ont donc pu, et ils le savaient d'avance, massacrer très libéralement sans crainte de se voir jugés. Ceci d'ailleurs concerne les États, les grandes armées, mais non les individus. De nombreux soldats alliés ont été passés devant les tribunaux militaires alliés en raison de crimes de droit commun. Ils ont bénéficié en général d'une grande mansuétude.

Après la seconde guerre, on a cessé pendant longtemps de se préoccuper du droit international. La Guerre Froide avait ses règles à elle, où les militaires ne jouaient qu'un rôle mineur. Le principe de base était : chacun est libre de massacrer chez soi. Les Soviétiques pouvaient bien mettre Berlin à feu et à sang en 1953, les Alliés restaient l'arme au pied sans rien dire. Ils n'allaient quand même pas intervenir pour défendre des prolétaires insurgés qui voulaient secouer la tutelle soviétique. Ce fut la même chose trois ans plus tard à Budapest. Cependant les Soviétiques ne disaient rien pendant que les Alliés, menés par les Britanniques, liquidaient une résistance grecque menée par les communistes. A Chypre, les Britanniques ont pu liquider tranquillement les partisans du rattachement à la Grèce sans que personne n'y trouve à redire. Londres dispose toujours de deux gigantesques bases sur cette île. Les Français qui s'étaient débrouillés pour perdre la guerre d'Indochine (1947-1954) et passer ainsi la main aux Américains, se sont lancés dans une autre entreprise perdue d'avance, la guerre d'Algérie. Faute de pouvoir mettre la main sur des combattants agiles comme des chèvres, qui couraient les montagnes, l'armée mettait en place un pesant quadrillage et brûlait les villages, en massacrant tout ce qui bougeait. Ces choses-là n'étaient d'ailleurs pas inconnues, elles remontaient parfois dans la presse, surtout internationale, et les Algériens ont tenté de faire appel à une justice internationale pour condamner ces crimes d'une guerre qui ne se reconnaissait même pas le nom de "guerre". Ces efforts n'ont pas été couronnés de succès.

¹ Actes de contrainte, en eux-mêmes dérogatoires aux règles ordinaires du droit international, mais légitimés dans la mesure où, employés par un État en vue de faire cesser l'action illicite commise envers lui par un autre État ou par un de ses ressortissants, ils tendent à imposer le respect du droit et la réparation du dommage causé. Ce sont donc des voies de fait et non de droit, pouvant s'exercer en temps de paix ou en temps de guerre. (*Encyclopédie Universalis*)

Les Nations Unies ont voté rituellement, chaque année, des résolutions condamnant la répression coloniale en Algérie. Il y avait toujours deux voix contre: l'Afrique du Sud (du temps de l'apartheid) et Israël.

De même pour la guerre du Viêt-Nam (1965-1973). Des personnalités, Bertrand Russell et d'autres, avaient mis en place un "tribunal international" qui a essayé le plus possible de ressembler à un vrai tribunal, mais, malgré la qualité de ses travaux, il n'a jamais été pris au sérieux ni par la presse ni par les Etats. Il est resté dans le domaine de la fiction. En raison du témoignage de certains journalistes, il est arrivé une fois qu'un massacre particulièrement sauvage, commis par l'armée américaine, parvienne jusque devant un tribunal des forces armées américaines, celui qu'on connaît sous le nom de My Lai. C'est là que l'on vit le ridicule de ce genre d'institution : à la fin, seul un lieutenant américain fut condamné à la prison à vie, et libéré au bout de quelques mois !

On l'a encore vu récemment avec l'occupation de l'Afghanistan et de l'Iraq : la justice militaire est une pitrerie sinistre. Je ne voudrais pas ici accabler l'armée américaine : toutes les justices militaires se valent, elle ont pour fonction de protéger le corps des officiers, de ceux qui donnent les ordres illégaux pour enclencher les massacres ou les repréailles. Le nombre de civils massacrés, les victimes dites "collatérales", est énorme, et toujours minimisé par la presse qui s'informe auprès des militaires. Quelqu'un a dit : "La justice militaire est à la justice ce que la musique militaire est à la musique".

Dans les années 60-70 il s'est créé des organisations non-gouvernementales qui se sont occupées de justice. Je ne voudrais pas entrer ici dans l'analyse détaillée du rôle de ces organisations, mais il suffit de noter que ce rôle n'a cessé de croître, de se diversifier et de se politiser. Bien évidemment, les gouvernements ont été particulièrement attentifs à l'action de ces organisations et ils n'ont eu de cesse que de les manipuler derrière la scène. Un haut-fonctionnaire du Quai d'Orsay m'a dit un jour : « Ces organisations vont là où nous (gouvernement) ne pouvons pas aller pour faire des choses que nous ne pouvons pas faire ».

Mais la prolifération constante, l'influence grandissante de ces organisations, toujours à la recherche de financements et de protection politique, finirent par imposer l'idée qu'il fallait instaurer une justice internationale, incarnée dans un véritable tribunal doté de compétences très larges. L'idée en avait été discutée plusieurs fois depuis les années trente, mais les gouvernements en avaient peur. Il fallut les circonstances particulières de la guerre civile en Yougoslavie. On allait instaurer des tribunaux *spéciaux*, chargés d'instruire et de juger de conflits limités dans le temps et dans l'espace, ce qui allait donner le Tribunal Pénal International pour la Yougoslavie, par décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies, prise en 1993. Les fondements juridiques de ce nouveau monstre étaient peu assurés. Il allait vite devenir évident que son seul rôle consistait à criminaliser une seul côté du conflit, à savoir le côté serbe accusé, ni plus ni moins, de "génocide" en Bosnie-Herzégovine, un territoire entièrement dépourvu de traditions politiques souveraines. La fausseté et la partialité du tribunal ont été mises en évidence par l'énergique défense de Slobodan Milosevitch, ancien dirigeant serbe. Il réussit, en portant seul le procès à bout de bras, à démanteler l'acte d'accusation. ⁽²⁾ Il était en train de retourner entièrement la situation quand il a succombé à une erreur de médication, probablement provoquée pour éviter la confusion complète du TPIY.

Ce monstre judiciaire allait en enfanter d'autres. On mit ainsi en place un Tribunal pénal International pour le Rwanda, sis à Arusha, en Tanzanie. Là, contrairement à la Yougoslavie où on avait affaire à un conflit politique, il avait eu vraiment une tentative de génocide. Les

² Pour plus de détails sur le TPIY, voir Diana Johnstone, *La Croisade des fous*, Paris Le temps de cerises, 2005, p. 164 et suiv.

travaux traînent et avec le temps qui passe les décisions ont perdu tout effet de sanction ou d'exemple. C'est aussi sur ce modèle que s'est formé, sous forte pression américaine, un Tribunal pour juger les Khmers rouges. La situation là est d'autant plus paradoxale que les Américains, coupables de bombardements génocidaires sur la pays (600.000 morts en 1972-73), coupables aussi d'avoir soutenu les Khmers rouges chassés par l'armée vietnamienne, (1979-90), ne sont pas présents sur le banc des accusés. M. Henry Kissinger a pourtant massacré autant de Cambodgiens que M. Pol Pot, et en connivence avec lui et les Chinois. Une justice qui n'est pas politique ne devient individuelle que par une série de mensonges et d'omissions qui démontrent la complicité de la communauté internationale dans des crimes collectifs épouvantables. Pour l'instant, et sans préjudice de l'avenir, nous avons affaire à des des parodies de justice et la demande des populations qui voudraient voir condamner les vrais coupables reste totalement ignorée.

En ce qui concerne la Palestine, il y a déjà une longue suite de tentatives, de natures diverses, pour amener les responsables israéliens à répondre de leurs crimes devant des tribunaux. C'est dès le début de son existence que l'entité sioniste a dû batailler pour éviter d'apparaître comme liée à des activités criminelles. Rappelons seulement, et en deux mots, l'affaire Rudolf Kasztner. Ce militant sioniste était, pendant la guerre, le principal représentant des juifs de Hongrie, en négociation avec l'entourage d'Adolf Eichmann, qui dirigeait les services chargés de l'évacuation de ces juifs (3 à 400.000) vers les camps de l'Europe de l'Est. Kasztner avait pu faire évacuer sur Lisbonne des membres de sa famille et d'autres juifs fortunés. Il survécut et émigra en Palestine, pour continuer à travailler au service de l'Agence Juive. Reconnu dans la rue par un survivant, il fut violemment attaqué comme ayant collaboré avec les nazis dans un journal qu'il décida de poursuivre. Appuyé par l'Etat juif, il gagna le procès en première instance (1954) mais au moment où le procès allait venir en appel et que les accusations de collaboration devenaient de plus en plus évidentes, il fut assassiné dans la rue, par un voyou payé par les services secrets. ⁽³⁾ Ce bienfaisant coup de pistolet allait éviter qu'un tribunal israélien se plonge dans les affaires louches du mouvement sioniste qui pratiquait une sélection, parmi les juifs européens captifs des nazis, afin de choisir ceux qui allaient être sauvés, transportés en Palestine et attelés à la construction de l'entité juive. Les autres, considérés comme inutiles, pouvaient bien être abandonnés à la faim et au froid dans les camps. Cette affaire mais aussi beaucoup d'autres jettent une ombre sinistre sur les choix inhumains qu'ont fait les sionistes, au détriment des autres juifs, et surtout ceux qui n'étaient pas sionistes. Les juifs orthodoxes de Neturei Karta ont rassemblé des dossiers accablants que l'on peut trouver sur leurs sites.

A la suite du massacre génocidaire que l'on résume par les noms de Sabra et Chatila (camps palestiniens à Beyrouth — 1982) et devant l'insistance d'une partie de la presse à présenter le général Ariel Sharon comme responsable, celui-ci assigna diverses publications devant un tribunal... à New York, pour s'assurer d'une cour composée essentiellement de juifs américains. Il demanda et obtint que l'Etat sioniste prenne en charge les frais du procès. La chose était d'autant plus paradoxale qu'une commission (composée d'un seul membre !) nommée par le gouvernement juif pour définir les responsabilités dans cet massacre avait blanchi Sharon, tout en lui reconnaissant une sorte de responsabilité morale : il était ministre de la défense et donc, même s'il n'était pas directement responsable, il fallait bien l'impliquer d'une façon ou d'une autre. D'ailleurs, il avait démissionné du gouvernement en bougonnant. Bien sûr, personne ne pouvait douter un instant du fait que les milices maronites aient été introduites dans les camps par les Israéliens eux-mêmes, qui avaient fourni le feu vert et la

³ Voir le compte rendu détaillé du procès par un auteur, sioniste fanatique, Ben Hecht, *Perfidy*, New York, 1961. Disponible sur www.aaargh.com.mx/fran/livres/livres.html.

protection pendant les trois jours qu'avaient duré les massacres. C'est finalement Sharon qui allait gagner ses procès en diffamation à New York. Il s'agissait d'intimider la presse mondiale et de montrer que les tribunaux ne pouvaient qu'absoudre le Grand Boucher Sioniste.

Mais comme l'idée d'un tribunal international continuait à flotter dans l'air du temps, on assista à quelques spectacles intéressants. En Belgique, une modification de la loi avait mis sur la table le concept de "compétence universelle" : un tribunal belge pouvait être saisi de faits qui s'étaient passés ailleurs qu'en Belgique, n'impliquant pas de citoyens belges. Dans un premier temps, des gens dont la famille avait été massacrée à Sabra et Chatli portèrent plainte, et Sharon, qui était revenu au pouvoir, commença à s'inquiéter. Des personnalités israéliennes eurent soudain peur de voyager. D'autres victimes se hâtèrent de porter plainte contre toutes sortes de tortionnaires. Le gouvernement belge fut saisi de panique et se hâta de modifier la loi pour supprimer ou restreindre sérieusement la "compétence universelle". D'autres affaires allaient dans le même sens. L'Espagne accepta de faire le procès de Pinochet, alors bloqué en Grande-Bretagne. Le gouvernement de Blair lui permit de se faufiler jusqu'au Chili, où des tribunaux étaient en train de se réveiller.

Finalement, le Conseil de sécurité des Nations Unies a institué une Cour Pénale Internationale (CPI), dont la compétence est en principe universelle (installée en 2002). Mais en fait elle se réduit à ceux des Etats qui l'ont acceptée. Les Etats les plus massivement criminels la refusent, ce qui empêche qu'elle s'applique à leurs ressortissants. Les Américains étaient sans doute les plus solidement opposés à cette création. Jamais aucun fonctionnaire américain n'a été traduit devant des tribunaux qui ne sont pas américains. Washington s'est alors lancé dans une campagne mondiale de refus de comparaître : à chaque nouveau traité, chaque nouvel accord, passé par les Américains avec un Etat étranger quelconque, il a été rajouté des clauses où l'Etat étranger déclarait s'interdire de poursuivre des personnels américains devant la CPI, pour quelque raison que ce soit. C'est évidemment une façon d'avouer à la face du monde que les personnels américains, diplomatiques et militaires, commettent une énorme quantité de crimes de toutes sortes, et que, puisqu'ils sont les plus forts et les plus violents, il n'est pas question de les mettre en jugement. Prévoyant probablement de commettre d'énormes quantités de crimes, toujours planifiés, Israël s'est abstenu de ratifier le traité qui instaure la CPI. Par conséquent, les tentatives de faire passer les principaux responsables israéliens devant des juges n'auront probablement pas de succès. Mais elles irritent et inquiètent les criminels eux-mêmes, qui doivent prendre des précautions s'ils veulent voyager. La circulation des mandats d'arrêt risque de devenir impévisible...

Toutefois, on ne pourra pas appeler cela l'application de la justice. La justice, celle qui est due aux victimes, celle qui doit, dans la mesure du possible, réparer les dommages et surtout punir les coupables, celle-là n'est pas encore en place. La communauté internationale a toujours tout fait pour éviter qu'elle ne vienne à l'existence. Tous les baratins qu'on nous a servis depuis 60 ans, Nuremberg et autres, vous pouvez tranquillement les mettre à la poubelle : c'est toujours le discours du vainqueur sur le vaincu. Sans intérêt. Basse propagande. On pourrait paraphraser Clausewitz, et dire que la "justice" d'après-guerre est la continuation politique de la propagande de guerre. Elle en reprend les thèmes, elle enjolive les histoires plus ou moins fabriquées, elle consolide les raisons qu'avaient les vainqueurs de déclencher la guerre, bref elle renforce le camp des vainqueurs et leur promet une hégémonie impossible à renverser puisqu'elle est "justifiée" par la morale, refourbie par les événements. L'historien n'a plus qu'à se ranger du côté où l'on remplit les gamelles, ce qu'il fait avec un instinct sûr. Les autres font des livres qui tombent tout de suite dans le trou sans fond de la mémoire perdue, le célèbre *memory hole*. Peut-on arracher un livre à un oubli si puissamment organisé ? Pourtant les officines idéologiques qui s'occupent de renforcer l'ordre établi, se méfient des historiens ; ils travaillent selon leurs propres règles qui restent mystérieuses pour

le monde médiatique dont la vision ne connaît que le noir et blanc. C'est pourquoi elles privilégient beaucoup la "mémoire". La "mémoire" dans le monde contemporain, est faite à partir de 5% de souvenirs, vécus par des individus plus ou moins bien identifiés, 80% de recyclage de la mythologie ambiante, celle des stéréotypes reconnus par la grande consommation et, finalement, pour singulariser le produit, le rendre attrayant, 15% d'invention pure, de délire sado-masochiste dont seule l'invraisemblance garantit, en quelque sorte, la vraisemblance : puisque l'on met en circulation des histoires invraisemblables (par exemple, la petite fille élevée par des loups...) cette invraisemblance est **la garantie de la vérité** ! Personne n'aurait pu **inventer** une histoire pareille, donc elle est vraie ! Je faisais un jour observer à un réfugié cambodgien qui m'expliquait que les Khmers rouges tuaient leurs victimes en leur mettant un sac plastique sur la tête pour les asphyxier, qu'il n'y avait pas de sacs plastique dans le Cambodge des Khmers rouges... Il m'a traité en ennemi, en complice des Khmers rouges... ⁽⁴⁾ Une affirmation contraire à la vraisemblance (et aux lois de la physique et de la chimie) se justifie d'elle-même. Nous voyons cela tous les jours. Et quand un évêque catholique dit qu'il croit volontiers au mystère de la Trinité, ce qui est proprement de l'ordre de sa croyance, mais que, pour les chambres à gaz, qui sont de l'ordre des faits, il demande des preuves, il est vilipendé dans la totalité de la presse mondiale !

Le discours des vainqueurs de la Seconde guerre mondiale, qui était loin d'avoir atteint le degré de sophistication que nous lui connaissons aujourd'hui, est venu en renfort du sionisme. Lorsque la nouvelle Organisation des Nations Unies (imaginée par les Alliés pendant la guerre) a été saisie, en 1947, par les Britanniques du problème de la Palestine, où régnait le terrorisme juif de l'Irgoun et des autres extrémistes, le lobby sioniste, puissant dans la presse, a fait battre les tambours pour persuader l'opinion qu'il fallait offrir un "refuge" aux malheureux juifs qui avaient été exterminés, mais qui survivaient quand même — à se demander s'ils avaient vraiment été exterminés. Les sionistes avaient entériné l'idée d'un partage du pays. Cette idée diabolique, absolument criminelle, avait été formulée en 1937 par la Commission Peel, une des nombreuses commissions que Londres envoyait en Palestine pour masquer son indécision et le fait que la déclaration Balfour avait mis la politique anglaise dans une contradiction insoluble. Les Anglais s'en sont sortis par la fuite: ils ont remis la patate chaude aux Nations Unies, dominée par les Etats-Unis.

Résumons la suite : les Nations Unies, qui héritent en quelque sorte du mandat de la Société des Nations, votent une résolution, à l'automne 1947, qui prévoit la partition en trois parties, y compris Jérusalem comme zone internationale, à une voix de majorité. Il n'y a pas de précédent. Toutes les consultations informelles pratiquées par les Britanniques depuis le plan Peel ont montré qu'il existait chez les habitants arabe de la Palestine un refus global, complet et définitif de l'idée de partition. L'insistance des Britanniques et des Nations Unies constitue un crime : le refus de reconnaître aux Palestiniens le droit de s'auto-déterminer. Certes, il existe, à la même époque, des refus de ce genre. L'Afrique du Sud, qui s'est emparée du mandat de la Société des Nations sur le Sud-Ouest Africain (appelé aujourd'hui Namibie) a commis un acte illégal qui ne sera jamais sanctionné. L'Erythrée, colonie italienne passée dans les mains des Britanniques, refuse de s'intégrer à l'empire éthiopien, qui l'occupe néanmoins. Personne ne bouge, mais on a vu la suite. On ne peut pas dire que l'autorité de la nouvelle organisation sise à Manhattan soit acceptée partout. Mais en Palestine les Anglais, qui n'ont comme envie que de se retirer aussi vite que possible, sont bien contents de trouver

⁴ Il est intéressant de voir ce mythe se faufiler dans le réquisitoire au procès des Khmers rouges (Deuch). Le procureur canadien (qu'est-ce qu'un Canadien ignorant de tout vient faire là ?) Robert Petit a déclaré : «Les victimes ... étouffées avec des sacs en plastique attachés de force autour de leurs têtes », *Le Figaro*, 31 mars 2009.

cette solution qui camoufle leur volonté de la donner aux juifs, sans le dire ouvertement. D'ailleurs, sur la guerre qui va suivre en 1948, on a mille témoignages de la complicité des Anglais envers les sionistes. Le racisme anglais, fruit de nombreux siècles de colonialisme (Irlande, Ecosse, etc.) méprisait beaucoup plus les Arabes que les juifs, déjà installés au cœur du système politique et de la banque à Londres, pendant que les Arabes faisaient la sieste sous leurs tentes, comme le disait la presse britannique de l'époque.

Les sionistes se préparaient à l'épreuve militaire depuis plus d'une dizaine d'années. Ils avaient mis en place diverses formations militaires et avaient acheté de grosses quantités d'armes, surtout en Tchécoslovaquie, qui servait de paravent à l'Union soviétique. Staline, qui avait une peur obsessionnelle de l'impérialisme anglais, pensait, à cette époque-là, que le terrorisme sioniste contre les Anglais garantissait que le futur Etat sioniste serait anti-impérialiste, alors que les notables arabes, dans tout le Moyen-Orient, étaient vendus à Londres. Le temps que Moscou s'aperçoive de son erreur, la conquête militaire du territoire israélien était un fait accompli. Les Soviétiques, depuis, et les Russes ensuite, ont toujours oscillé entre une grande passivité, un appui discret aux entreprises sionistes et des garanties illusoires données aux pays arabes. Si le mot "duplicité" à un sens, c'est bien ici.

La guerre de 1948 n'a pas été du tout une suite d'opérations militaires et de combats entre des armées, comme en général les guerres de cette époque-là. Les pays arabes n'avaient pas d'armées capables de mener des opérations offensives. Je n'entrerai pas dans le détail mais il faut se souvenir que la principale force combattante arabe composée de bédouins, appelée la Légion arabe, de l'émir de Transjordanie, était commandée par des officiers... anglais ! Ils ont sauvé, en partie, Jérusalem, mais ils ont refusé d'intervenir partout ailleurs. Ils portaient la trahison comme les serpents leur venin.

Si l'on s'appuie sur les innombrables témoignages recueillis après la guerre auprès des réfugiés palestiniens, on peut déterminer une méthode généralement utilisée par les bandes sionistes, dans la cadre d'un plan organisé, connu sous le nom de "plan D", ou, en hébreu, de "plan Dalet". Il est soigneusement analysé par Ilan Pappé. Les témoignages les plus clairs et les plus frappants ont été publiés en Italie en 1958, par Ugo Dadone, sous le titre *Fiamme ad Oriente*. Il a fait le tour des camps de réfugiés et rapporte sèchement les témoignages qu'il a recueillis⁽⁵⁾.

Des miliciens sionistes s'introduisent de nuit dans un village palestinien. Ils jettent des grenades dans les maisons et mitraillent ceux qui essaient de fuir. Au bout d'un certain temps, ils font sortir les survivants, séparent les hommes des femmes, mitraillent les hommes et chassent les femmes avec quelques vieillards et des enfants. Les blessés et les autres victimes sont entassés sur la place du village : un véhicule blindé escalade le tas de blessés, passe et repasse dessus jusqu'à ce que le tout ne soit plus qu'une charpie sanglante. Enfin, on empoisonne les sources, on dynamite les maisons et les mosquées (ou l'église) et on se prépare à attaquer le village voisin. Environ 400 villages ont été vidés de la sorte. Souvent, il n'en reste aucune trace visible au sol. Ben Gourion suivait la progression du massacre au jour le jour et couvrait ces horreurs. Ben Gourion était un homme de gauche, membre de l'Internationale socialiste.

⁵ Ce livre est quasi introuvable. Voir la version numérique : <http://www.aaargh.com.mx/fran/livres7/Dadone.pdf>

Ces méthodes n'ont pas d'équivalent dans la barbarie des guerres modernes. Le XIX^e siècle avait vu la destruction systématique de habitats des Indiens d'Amérique du Nord, des Maoris de Nouvelle-Zélande, des aborigènes australiens et tasmaniens (eux totalement exterminés), des villages sénégalais, soudanais brûlés par les colonnes infernales de l'armée coloniale française, les massacres qui ont accompagné la répression de la révolte de Cipayes en Inde. Mais la dimension systématique, vigoureusement encouragée et organisée par le gouvernement, se retrouve rarement poussée à ce point. On ne peut s'empêcher de comparer avec les massacres attribués aux nazis en Europe orientale mais il est clair que les nazis ont réagi à des situations locales et n'ont pas entrepris de dépeupler entièrement les régions qu'ils occupaient. Ils n'ont pas fait passer les blindés sur les blessés... Ils n'ont pas empoisonné les puits et les sources...

Je me souviens d'un ami, juif allemand, ancien membre du parti communiste allemand avant la guerre, exilé à Paris, devenu journaliste sous le nom de Gérard Sandoz, à qui je faisais part, en juin 1967, de mon horreur devant l'invasion programmée de tous les pays voisins par l'armée israélienne. Israël et ses kibboutz étaient sans doute ce qu'il y avait de plus proche des rêves et des utopies sociales-démocrates de l'époque. Il voulait donc faire crédit aux travaillistes qui avaient mené cette opération si parfaitement réussie. Il me dit : "On ne peut pas juger sur le champ. Il va y avoir une occupation. Ce sera le test. Ou les Israéliens seront capables de respecter leurs adversaires et de faire une politique qui soit humainement acceptable, où ils se laisseront aller aux vertiges de la domination, comme cela est normal pour les dominateurs. Dans ce cas Israël est perdu." Il n'a pas fallu longtemps pour voir qu'Israël, qui avait, il est vrai, représenté certains espoirs pour une petite partie des juifs qui se croyaient opprimés dans l'Empire russe, était devenu une implacable machine à écraser les hommes, les femmes et les enfants, un instrument de terreur et de massacre qui allait totalement disqualifier, non seulement les Israéliens, mais les millions de juifs qui, à travers le monde, ont cru bon de se solidariser avec sa politique inhumaine et ouvertement génocidaire.

Je pourrais faire un catalogue précis, documenté, de toutes ces horreurs. Il ne me faudrait que quelques centaines de pages de plus. Mais je laisserai cela pour une autre occasion. Je voudrais évoquer un seul domaine, celui des tortures. Israël et ses propagandistes dépensent une énergie énorme pour cacher ou faire oublier que la torture est, dans "la seule démocratie du Proche-Orient", comme ils disent sans rire, une pratique générale, constante et étendue à tous les prisonniers, avec la complicité massive de membres du corps médical qui sont là pour assister les bourreaux. C'est le domaine où le racisme ambiant en Israël permet des pratiques qui dépassent en intensité et en durée ce qu'on fait de mieux ailleurs; Guantanamo a été élaboré sur un modèle israélien : des tortures permanentes, sur plusieurs années, sans aucune "nécessité" de renseignement ; seulement la jouissance de la punition sadique... Rappelons que, dans les années 80, le bon docteur Bernard Kouchner, représentant d'une organisation humanitaire, avait reçu la permission de visiter la prison illégale de Khiam, au Sud-Liban, où les Israéliens concentraient les prisonniers qu'ils avaient faits dans la région. On a su par des survivants qu'ils étaient sauvagement torturés tous les jours. Et bien, le bon docteur Kouchner, aujourd'hui marionnette de Sarközy a déclaré à la sortie que les droits de l'homme étaient respectés à Khiam et qu'il n'y avait rien à reprocher aux gardiens de cette prison illégale. C'est la complicité de ce genre de personnage, entièrement dénué de la moindre moralité, qui permet le maintien de ce système, parmi les pires qui aient été mis en place au XIX^e siècle, qui a vu s'installer les méthodes du NKVD, de la Gestapo, des services américains, des *moukhabarat* des pays arabes; de la police communiste chinoise, de l'armée française en Indochine et en Algérie, des "armées du Seigneur" en Afrique, etc...

L'une des explications que l'on a pu lire dans la presse pour éclairer la violence inouïe de l'action planifiée par Barak et compagnie, était que le moral des troupes, depuis la brillante défaite de l'agression contre le Liban pendant l'été 1986, planait bas. Ces pauvres petits gars n'ont pas l'habitude de perdre 50 chars en un mois ! Sans compter la pluie de missiles qui n'a pas connu de saison sèche. Bombarder, miner, tout cela les militaires juifs ⁽⁶⁾ savaient faire. Mais ils n'ont pas brisé le ressort de la résistance. Elle n'a pas refusé le corps-à-corps. Et ces braves petits "soldats d'élite" sionistes n'ont pas eu le dessus. Pour sauver les meubles, et éviter la déconfiture complète, le gouvernement a dû retirer ses troupes. On voyait sur les visages de ces héros de pacotille qu'ils avaient été très douloureusement surpris. La tête des commentateurs attirés de la presse était, pour nous en août 2006, très réjouissante.

Les chefs politiques devaient donc essayer de prendre leur revanche. Une attaque génocidaire sur Gaza pouvait faire l'affaire pour plusieurs raisons: d'abord Gaza a été évacué par les Israéliens sur ordre de Sharon, alors au pouvoir, en août 2005. Cette évacuation permettait alors de traiter Gaza comme un voisin ennemi, comme une prison fermée, de l'affamer, et éventuellement de la bombarder à mort comme il est arrivé en janvier 2009. Sachant bien qu'une agression nue ne serait pas bien accueillie par une opinion publique internationale, certes hostile au Hamas, mais ne voyant pas la sécurité d'Israël menacée par quelques objets volant en ferraille au delà de la "frontière", il fallait choisir un "timing" approprié. Toute l'opération, avec ses provocations de départ, s'est tenue entre l'élection du nouveau président américain et son installation à la Maison Blanche, le 20 janvier 2009. C'était l'époque de la plus grande paralysie de l'administration américaine.

Comme toujours, la première partie des opérations a été exclusivement aérienne. Concentrée sur les bâtiments administratifs, elle a vite débordé sur des bâtiments civils d'habitation, choisis sur la foi (?) de renseignements que les Israéliens n'ont même pas cherché à justifier. C'était de purs bombardement de terreur sur une population civile désarmée. Les militants sont entièrement dépourvus de moyens de combat anti-aérien. Les pilotes n'ont pas à se gêner. Ils évoluent comme à l'exercice. Pilote-massacreur dans l'aviation israélienne, voilà un boulot tranquille, sans risque, et sans poursuite judiciaire. Inutile de dire que là se trouve une partie importante du dossier des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dont se rend journellement coupable l'armée de l'entité sioniste. Les organisations humanitaires ont fait des bilans : demeures détruites, écoles détruites, hôpitaux touchés, etc. 1300 morts, des milliers de blessés. Tout cela sans la moindre raison stratégique, sans la moindre utilité politique, par pur sadisme, par pure volonté génocidaire de détruire une partie de la population, et de rendre invalides, handicapés à vie une fraction importante de cette population. Et comme les sondages indiquaient pendant les opérations que 94% de la population israélienne exprimait sa satisfaction à voir la "punition" infligée à Gaza, on peut dire que les Israéliens, massivement, sont des meurtriers sadiques. Il faut dire qu'ils sont formés pour ça, qu'ils subissent une formation spécifique pour faire d'eux des monstres sataniques.

Il faut rappeler que c'est après la Guerre des Six Jours que deux grands intellectuels israéliens, et surtout juifs, attachés à la culture juive, ont fabriqué le mot, presque inimaginable encore aujourd'hui, de *judéonazi*, pour décrire ce que le système d'éducation en vigueur en Israël, avec sa très fort composante militariste, tendait à produire : des nationalistes

⁶ L'entité connue sous le nom d'Israël se proclame "État juif". Il n'attribue sa citoyenneté qu'à ceux qu'il considère comme "juifs". Il n'existe pas, juridiquement parlant, de "citoyen israélien". Il est donc normal, parlant de ses soldats, de ses employés, etc. de les qualifier comme "juifs". Aucun autre terme ne serait juridiquement correct.

aveugles, appuyés sur un socle d'idées racistes s'incarnant dans une supériorité juive absolue, dans tous les domaines. A l'époque, il restait dans la population israélienne, vingt ans après la constitution de l'Etat (*medina*, en hébreu, un mot qui désigne les villes, dans les langues sémitiques) toute une mixture de cultures importées d'Europe et d'Afrique du Nord et du monde arabe. Il s'agissait, pour les responsables de l'Etat, en grande partie des militaires, de remouliner tout ça, d'abolir les cultures d'origine des immigrés et des fils d'immigrés, d'éliminer toute ce qui était traditionnellement juif, pour les remplacer par une idéologie de survalorisation, de mépris pour les non-juifs, de domination à outrance sur tous les autres éléments de la région, justifiant l'expansionnisme, la conquête, la colonisation, le massacre de ceux qui n'avaient pas eu le temps de fuir. Yehoshua Leibowitz et Israël Shahak ont, chacun de son côté analysé l'idéologie qui servait à laver la cerveau des jeunes qu'on leur confiait pour leur donner une éducation. Ils en étaient épouvantés. Cela commence au jardin d'enfants, déjà militarisé, et se poursuit à l'école. Il faut faire des jeunes qui ont un besoin énorme de se fondre dans une communauté (idéalement, l'unité militaire à laquelle on reste rattaché toute sa vie).



Les prétendus "soldats d'élite" pleurent un de leurs collègues. Ce ne sont pas des homosexuels, mais des "comunautaristes".

Cette communauté militaire est celle qui élabore les jugements moraux, le système des valeurs. L'individu doit se plier et suivre aveuglément les ordres qui proviennent d'officiers (professionnels) à peine plus âgés. Les "valeurs juives" dans ce contexte sont juste une façade pour cacher le fait que ces jeunes gens sont contraints de devenir des machines à tuer ou à torturer. On nous a longtemps fait croire que, tirant les leçons de la période nazie, un soldat israélien avait le droit de refuser un ordre illégal. Il n'y a pas de plus grand mensonge et les désobéissances sont toujours punies par la prison. Il est d'ailleurs symptomatique qu'à l'issue du service militaire obligatoire, l'armée facilite le voyage des jeunes démobilisés à Bombay, ou ailleurs, où ils ont quelques mois pour se livrer aux joies de stupéfiants, haschich et autres, pour décompresser la pression énorme que l'armée a mise sur eux. C'est pour résumer ce processus que Yehoshua Leibowitz, grand érudit, talmudiste très connu, a fabriqué le terme

de "judéonazi". Après sa mort et celle du regretté Shahak, le terme a été peu à peu éliminé des publications. Mais il demeure pourtant la clé pour comprendre comment l'armée israélienne peut raser des villes entières, sans état d'âme, à froid. Comment des tankistes conduisant des bulldozers blindés pendant l'atroce siège de Jénine, pouvaient effondrer les maisons sur leurs habitants, et passer dessus avec leurs monstres d'acier. La mort de Rachel Corrie est exactement due à cette mentalité. Le pilote de ces énorme bulldozers a vu la jeune Américaine devant lui. Il a avancé et l'a écrasée. Pas de problème. Il a été félicité par sa hiérarchie.

Aux juifs américains qui se posaient des questions, les Israéliens ont dit : c'était une emmerdeuse, c'est un accident. Fin de l'histoire. Ce qui est arrivé à Rachel Corrie arrive tous les jours aux Palestiniens, depuis 1948, voir plus haut les témoignages recueillis par Ugo Dadone. Je n'entre pas dans les détails. Il m'est physiquement difficile de lire et de recueillir ces milliers d'histoires atroces, et de voir les photos qui circulent sur l'internet. Et je ne cherche pas à me complaire dans ces visions d'horreur. Mais il faut faire un effort pour comprendre comment on forme des jeunes à commettre ces horreurs.

Pour s'en convaincre, il suffit d'apprendre ce qui se passe, tous les jours, à toute heure, à l'un de ces innombrables "check-points", les postes de contrôle qui se trouvent sur toutes les routes et dont la seule fonction est d'empêcher la circulation des marchandises et le déplacement des hommes et des femmes palestiniens. C'est à chaque fois une longue suite d'humiliations gratuites, d'attentes interminables, d'insultes grossières, de brutalités diverses, y compris de meurtres de sang froid, toujours et régulièrement impunis. Les jeunes femmes, forcées elles aussi de faire leur service militaire (où elles n'ont que des rôles mineurs, subalternes, et sont sexuellement exploitées par les militaires mâles) participent pleinement à ces séances de torture morale et physique, fondée sur un racisme évident, ouvert, sans complexe. Certaines organisations humanitaires se sont fait une spécialité d'observer et d'enregistrer ce qui se passe devant ces check-points. Elles publient le catalogue de ces mauvais traitements, qui n'ont pas la moindre justification, et qui méritent sans contexte le qualificatif de "judéonazi". Ce n'est pas un terme polémique. Pour ceux qui ont fabriqué le terme, les nazis n'étaient pas des êtres abstraits. Ce sont des gens de chair et d'os qu'ils ont rencontrés, parfois, comme Shahak, dans les camps de concentration où ils ont été internés pendant la guerre. C'est une référence réaliste. Et ceux qui la rejettent comme une vilénie polémique sont tout simplement à côté de la réalité. Israël, son armée, son système politique de partis véreux, son idéologie du *lebensraum* d'Eretz Israël, sa politique de colonie et de contrôle de l'espace, de construction de murs, de confiscation de l'eau, tout cela relève d'une idéologie politique *völkish* dans laquelle le nazisme plongeait ses racines. Ce n'est donc pas seulement la communauté des origines, dans la fin d'un lointain XIX^e siècle, qui est en cause. C'est la copie d'un modèle qui s'est imposé aux chefs sionistes dans la période des années trente et quarante, époque à laquelle ils ont eu des rapports étroits avec les dirigeants nazis, qui étaient pour leur part des sionistes enthousiastes. Toute cette histoire se retrouve dans la personnalité d'Adolf Eichmann, qui avait visité la Palestine juste avant la guerre.

Donc, d'abord bombarder. C'est la doctrine de base des militaires américains. Le but est d'épargner au maximum les soldats de l'infanterie qui viendront, après les bombardements, occuper le terrain. C'est une priorité politique : si l'on arrive à un certain niveau de pertes, l'opinion se retourne et réclame la fin de la guerre, que ses buts politiques aient été ou non atteints. Arrivé à plus de 35.000 morts au Viêt-Nam, les Américains ont déclaré forfait. Ils ont hâtivement bricolé une solution appelée "vietnamisation" de la guerre, qui s'est écroulée en quelques mois. C'est la solution vers laquelle ils se dirigent à nouveau, mais cette fois-ci en Irak, bien que le niveau du nombre de tués soit dix fois plus bas. Mais il s'agit de soldats de

métier (au Viêt-Nam, c'était le contingent) et on néglige les morts des sociétés de prestation qui font une grande partie du travail que faisaient auparavant les militaires : convois de ravitaillement, blanchisserie, hôtellerie, protection rapprochée, etc. Mais la mort des mercenaires, dont au surplus une bonne partie n'est pas américaine, ne touche pas l'opinion publique.

Les Israéliens partagent cette sensibilité politique. Les différentes évacuations du Liban étaient évidemment liées à un niveau de pertes trop élevé. Les militaires truffent autant que possible les unités combattantes d'étrangers, Russes, Ethiopiens et autres immigrés pseudo-juifs. Ceux-là, quand ils sont tués, personne n'en parle. En revanche la mort d'un fils de bonne famille ashkenaze crée une onde de choc qui affaiblit le gouvernement. C'est particulièrement sensible pour des gens qui ont déjà un pied dehors, l'appartement à Brooklyn ou à Toronto, un passeport de rechange, et un peu de sous à la banque, pour foutre le camp si ça tourne mal. Un récent rapport de la CIA dit que dans les vingt ans à venir, il pourrait fort bien se faire qu'Israël, en tant qu'entité politique, ait disparu de la carte. Dans ces conditions, les dirigeants militaires ne peuvent pas se permettre de subir de grosses pertes au combat. Après les bombardements interviennent alors les blindés, de fabrication locale, truffés d'armes et d'électronique importés ou volés à l'étranger, appuyés, accompagnés par les "troupes de choc". Il s'agit de deux ou trois régiments de types surentraînés, comme toutes les armées en ont. Dans l'opération Gaza, c'est la brigade Golani qui a été chargée d'appuyer la progression des blindés. Les combattants de la résistance gazaouie sont moins bien équipés en armes antitank que ceux du Hezbollah au Liban, sans doute parce qu'il est plus difficile de faire pénétrer du matériel à Gaza, étroitement surveillé par les drones, les radars et toute la technique digitale fournies par les Etats-Unis. Ces troupes dites "de choc" comportent un grand nombre de *snipers*, c'est-à-dire de tireurs de loin, chargé d'exécuter les gens dans la rue ou dans leur maison, avec des fusils à lunette. Beaucoup de femmes et d'enfants sont victimes de ces froids assassins. Ce n'est pas une spécialité israélienne, si l'on veut bien se souvenir du siège de Sarajevo. Mais c'est un instrument du génocide : on tue les gens au hasard, dans la rue, c'est juste pour les tuer. Aucune finalité militaire.

Avec toute cette armada, l'armée israélienne n'a fait que pénétrer dans ce qu'on pourrait appeler les banlieues de Gaza, agglomération monstrueuse, sans urbanisme et sans véritable infrastructure. Vers le milieu de l'opération, le ministre Barak, certainement, après Sharon, le plus grand criminel de guerre israélien, a retiré la brigade Golani. Une armée doit toujours conserver ses vétérans, ses troupes d'élite. On peut toujours en avoir besoin en cas de coup dur. On a donc substitué à ces tueurs sans âme, des troupes "normales", c'est-à-dire formées de rappelés, qui ont quitté leur boulot, leur femme et leurs enfants, pour rejoindre leurs unités de réserve. Par conséquent, des gens dont l'entraînement militaire date un peu et que l'on ne peut pas considérer comme très efficaces. Ces troupes ont piétiné à l'entrée du centre urbain de Gaza et ne s'y sont pas risquées. Il n'était pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que les résistants les plus redoutables étaient embusqués dans la jungle de béton du centre-ville et qu'ils allaient essayer de rééditer l'exploit qui avait déclenché la guerre du sud-Liban, à savoir enlever quelques soldats et les utiliser ensuite comme monnaie d'échange. C'était la hantise de l'état-major, parce que c'est une arme qui fait d'extraordinaires ravages, dans une société israélienne en déconfiture, ravagée par l'angoisse des tirs de roquettes venant du Liban et de Gaza, et taradée par le sentimentalisme pleurnichard qui va avec l'hypernationalisme : chaque soldat est un être exceptionnel, une sorte de super-héros par le simple fait qu'il est israélien, donc infiniment supérieur au reste de l'humanité, ce qui se traduit aussi au moment des échanges de prisonniers, ou un israélien, mort ou vif, "vaut" des centaines de Palestiniens. C'est la hantise des enlèvements qui a provoqué le piétinement puis le retrait des troupes fraîches mais peu expérimentées ***et qui donne donc de façon évidente le point de la victoire aux valeureux combattants du Hamas***, et des autres groupes, plus petits, qui participent

réellement à la résistance. Les gens du Fatah ont brillé par leur absence. Ce point ne sera pas oublié lorsque reviendra le temps des élections.

Pour se préparer à ce genre d'éventualité, les Israéliens ont construit dans le désert une fausse ville arabe. Ils y entraînent leurs troupes depuis un long moment. Cela aussi rappelle les fabrications de faux villages vietnamiens, remplacée aujourd'hui par de faux villages irakiens dans les grandes bases militaires américaines, comme Fort-Bragg, lieu d'attache de grandes unités parachutistes et autres forces spéciales. On a vu que cet entraînement ne servait pas à grand chose devant la mobilité et l'ingéniosité des résistants qui connaissent évidemment le terrain comme leur poche. On arrive aux limites des possibilités de l'appareil militaire israélien qui vient de subir **une troisième défaite consécutive**, (évacuation du Sud-Liban, mai 2000, guerre de 33 jours en 2006, guerre de 22 jours en 2009), ce que le monde arabe regarde avec stupeur et enthousiasme.

Or la situation stratégique se détériore aussi. Les combattants du Hezbollah ont très probablement reçu des fusées de plus grande portée que celles dont ils disposaient en 2006. Les militaires israéliens prétendent qu'ils ont détruit quelques sites de ce genre d'armes dans la première heure de la guerre. Si cela est vrai, cela ne se reproduira pas. L'effet de ces fusées ne se mesure pas en termes militaires. Les destructions ne sont pas considérables. Mais l'effet psychologique est ravageur sur les populations, normalement bercée par les histoires merveilleuses de la supériorité quasi éternelle des juifs sur les Arabes ; le moral en prend un sacré coup. L'idée d'Israël comme refuge des juifs à toute épreuve se fissure rapidement. En courant aux abris, quand il y en a, ils tâtent leur poche pour vérifier qu'ils ont bien un passeport américain, ou anglais, ou... polonais pour pouvoir se cavalier aussi vite que possible. Si ces tirs de roquette s'étendent à l'ensemble du territoire occupé par les Israéliens, on assistera à des scènes intéressantes. A armes égales, le juif foutra le camp. Il n'est préparé qu'à une supériorité militaire écrasante, procurée par les 3 milliards d'aide fournie gracieusement par ces idiots d'Américains. L'héroïsme, c'est bon pour les ancêtres ou pour les tueurs qui assassinent un vieillard avec une bombe d'une tonne, lancée par avion. La militarisation de la société se retourne contre ses promoteurs: si les populations civiles ne peuvent plus faire confiance aux vaillants soldats pour être protégées, il ne reste que la fuite. Il y a déjà 300.000 Israéliens installés en Californie. On peut imaginer que les autres suivront.

Du génocide comme méthode de peuplement

Sur le plan international, on voit que le crime peut continuer parce qu'il est réalisé en complicité avec un autre Etat de fait, qu'on appelle les Etats-Unis d'Amérique, qui fournissent le matériel de guerre, gratuitement, aux criminels qui se prétendent les élus du peuple juif, lui-même, élu, comme chacun sait, par un dieu, méchant, féroce, génocidaire, qu'il appelle Yahvé, le dieu des batailles et surtout des massacres. C'est une donnée constante des récits légendaires qui justifient les massacres, et qu'on appelle la Bible.

Les Etats-Unis, il faut le rappeler charitablement, sont un Etat de fait fondé sur l'ethnocide, le massacre, le vol et la dépossession des terres autrefois possédées et utilement exploitées par des peuples qu'on appelle aujourd'hui "Amérindiens". Dès leur création à la fin du XVIII^e siècle, les Etats-Unis ont passé des traités avec les "nations" amérindiennes, les "Peaux-Rouges", qui contrôlaient de vastes étendues que les colons "blancs" n'avaient pas encore les moyens de mettre en exploitation à leur manière. Au cours du XIX^e siècle, le gouvernement fédéral de Washington a signé environ 300 traités avec les nations américaines, pour leur reconnaître la possession de leurs terres, leur sécurité, bref, tout ce que des Etats se reconnaissent mutuellement quand ils traitent par la diplomatie. Tous ces traités ont été violés unilatéralement par le même gouvernement de Washington, employant la force pour réduire et déplacer les territoires qu'il reconnaissait à ces nations amérindiennes, autochtones, pour

finir par en faire les "réserves" que nous connaissons encore, et dont l'existence témoigne du fait que les autorités de Washington avaient reconnu la possession des terres de ces "nations" ou tribus, et donc, implicitement, qu'elles les ont ensuite volées par la force. On comprend mieux ainsi la nature de la solidarité entre les génocidaires américains et les génocidaires du Moyen-Orient. Ils partagent le même crime fondamental : déposséder une population locale, historiquement établie, par la force brute, le recours systématique au massacre, et à tous les moyens de terreur, pour s'emparer du sol, le sol nourricier qui seul assure la survie des envahisseurs, des colons.

L'autre allié fidèle des Etats-Unis et d'Israël, dans l'arène internationale, est l'Australie. Là encore, un pays de colons, qui n'a pas passé de traités avec les habitants aborigènes. Ces gens n'avaient pas de structures politiques de pouvoir et, le fait est généralement passé sous silence, ils ignoraient la guerre. Ils n'avaient même pas d'armes ! Ils se répartissaient en petits groupes, dotés d'environ trois cent de langues, ignoraient le massacre comme mode de rapports. Ils étaient totalement désarmés et il a donc été facile aux colons de les chasser, de les exterminer complètement dans certaines régions, et de les déposséder de tout. Le sort de ces malheureux est un drame sans fond. Ils végètent aujourd'hui dans des campements isolés ou des banlieues sordides, ravagées par l'alcoolisme. Comment dire la honte de ce spectacle ?

L'Amérique, fondée sur ce crime inexpiable, a ensuite "acheté" des territoires (Louisiane, Alaska), comme si on pouvait acheter des pays et des gens, et en a volé beaucoup d'autres en faisant la guerre contre le Mexique. Elle a émis une doctrine défensive en affirmant que seule elle avait le droit d'intervenir dans les affaires des autres pays des deux Amériques: chasse gardée. Ensuite, elle est intervenue (en contradiction avec cette doctrine Monroe) dans les affaires européennes, en envoyant des soldats en France en 1917. Cet expansionnisme militaire n'a plus eu de cesse: en 1945, elle s'est emparée d'une partie de l'Europe qu'elle a mise sous tutelle coloniale: France, Allemagne, Italie. Pour encadrer ses opérations militaires, elle a créé l'OTAN, simple appendice de l'armée US. On pourrait aussi parler des conquêtes militaires en Asie, l'occupation du Pacifique, du Japon, de la Corée, des Philippines, de l'Indochine, etc. Et un dispositif mondial de 700 grosses bases militaires qui assurent une sorte d'occupation planétaire. C'est dans ce dispositif que l'Etat sioniste a cherché à se situer, comme une partie prenante, un élément stratégique en choisissant le rôle obscur de celui qui fait les sales boulots dans l'ombre : la subversion des Etats africains, et la mise en place des dictatures (Kenya, Ethiopie, Uganda, la liste est longue), l'armement et l'entraînement des narcotrafiquants, des guerilleros tamouls à Ceylan, etc. Les ventes d'armes, la fourniture de "services sécuritaires", etc. Là aussi la liste est longue. Elle mériterait un livre.

Toutes ces énormes proliférations cancéreuses des appareils militaires, qui pompent les ressources financières des peuples, ne servent qu'à une chose : protéger, cacher, essayer de faire oublier le crime fondamental qui a consisté en la dépossession des habitants par des colons meurtriers, sur le continent nord-américain — et en Palestine.

En ce qui concerne ce malheureux pays, le crime originel, il faut bien le dire, est celui des Britanniques. Herzl était un sorte d'exalté utopiste. Ses rêveries portaient surtout sur l'économie, la mécanique sociale qu'il imaginait, et qui nous évoque plutôt celles de Fourier. D'ailleurs, il était prêt à envisager l'installation de son phalanstère juif ailleurs qu'en Palestine, et en particulier en Uganda, preuve, s'il en est besoin, qu'il s'agissait d'un de ces mirifiques projets colonialistes qui fleurissaient à cette époque. Voir Cecil Rhodes, par exemple, la ruée sur l'Afrique au Congrès de Berlin, etc. Le mouvement sioniste a dû rejeter Herzl, qui est mort au bon moment, pour se consacrer à l'entreprise coloniale en Palestine. Tout cela n'aurait pas eu de conséquences si le gouvernement anglais n'avait cru, en pleine première guerre

mondiale, qu'il lui fallait se rallier l'opinion des juifs américains, et des juifs allemands, qui, par leurs origines, inclinaient fortement vers l'Empire de Guillaume II. La demande sioniste est brusquement apparue à Londres comme une idée qui allait amener la "puissance juive" du côté de Londres, le centre d'un Empire qui continuait alors à s'étendre. L'Empire ottoman étant entré en agonie, en grande partie en raison des intrigues des Européens. La Palestine devenait une pièce sur un échiquier. Certes, au moment de la Déclaration Balfour, en 1917, qui promettait aux juifs du monde entier la création d'une entité mystérieuse et inconnue jusque là, un "foyer national" juif, dans un pays que l'armée anglaise n'avait pas mis à sa botte. On voit que l'opinion des habitants de ce pays non encore conquis, comptait pour rien. La fameuse hypocrisie des Anglais avait là un terrain de choix : promettant aux juifs ce mystérieux "foyer national" (c'est encore mieux en anglais : "national home"), ils assuraient aux Arabes que leurs intérêts seraient entièrement sauvegardés. C'est comme si on introduisait un tigre affamé dans l'enclos des moutons en disant aux moutons de ne pas s'en préoccuper, que toute l'herbe leur serait réservée...

Ce qui devait arriver arriva : les juifs utilisèrent tous les moyens, licites et illicites, pour s'emparer des terres. Je passe sur les détails : au bout de vingt ans, les Palestiniens, excédés s'insurgèrent contre les Anglais qui permettaient cet état de choses. 1936 : grève générale insurrectionnelle. Les Anglais envoient des troupes et la commission Peel qui revient avec cette idée fatale, qui montre bien que la déclaration Balfour était un pur mensonge : elle propose la partition de la Palestine, la formation d'un Etat juif sur 33 % du territoire, et l'expulsion des Arabes de la partie juive. Le scénario du crime est en place. Il s'effectue 10 ans plus tard, avec l'appui des Soviétiques, qui croient que les Juifs sont prêts à former une sorte de démocratie populaire hostile aux Anglais. Encore une fois ils ont trompé tout le monde. Ils ont volontiers accepté les armes de Staline mais ils se jettent dans les bras des Français, empêtrés dans la guerre d'Algérie et très anti-arabes, et des Anglais qui voient avec regret Nasser s'emparer du Canal de Suez, joyau de la couronne britannique, sur la voie des Indes.

Ce sera d'ailleurs un trait constant de la politique israélienne : s'engager, au prix de dures négociations, à faire ceci ou cela, et n'en rien faire après. Peut-on dire que les juifs sont toujours de mauvaise foi, qu'ils ne prêtent leurs serment que *more judaico*, que leur religion leur recommande de mentir et de dissimuler quand ils ont affaire à des non-juifs ? Tous les clichés de l'antisémitisme classique sont valables, ils sont vrais dans ce contexte précis. Aucun engagement israélien, pour la paix, ou pour quoi que ce soit, n'a la moindre valeur. Dernier exemple : ils ont signé les accords d'Annapolis, après maintes contorsions. Les Israéliens se gardent bien de remplir aucun des engagements qu'ils ont souscrits. Arrive le nouveau ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman : il déclare aussitôt que les Accords d'Annapolis n'existent plus.

6 avril 2009

Annexe : chronologie des crimes

L'histoire de l'installation du sionisme en Palestine est ordonnée sur une chronologie des crimes.

31 octobre 1917 : déclaration Balfour. C'est la matrice de tous les crimes à venir ensuite, puisque dès le départ, cet acte politique définit une contradiction absolue : d'un côté,

donner aux Juifs le droit de créer un "foyer national", c'est-à-dire , dans les faits, un gouvernement (sans territoire, sans peuple) qui cherchera naturellement à acquérir l'un et l'autre. De l'autre, promettre aux habitants arabes que rien de tout cela ne lèsera leurs droits. Les Arabes de Palestine ont parfaitement et immédiatement compris qu'on allait se foutre de leur gueule.

Le 9 décembre 1917, les Anglais, qui avaient massé des troupes en Egypte, mais qui attendaient que les Ottomans s'effondrent, entrent à Jerusalem. Il y a eu tout un embrouillamini avec les Français, qui veulent prendre part au pillage. Ils se font rouler dans la farine par les Anglais, qui se réservent les zones pétrolifères d'Iraq et la Palestine, contiguë de l'Egypte et des zones pétrolifères.

En 1920, le Traité de San Remo confirme que la Palestine est bien mise sous mandat britannique, sous la supervision de la Société des Nations qui vient d'être créée à Genève. Et Londres envoie, pour la gouverner, un haut Commissaire... juif ! Herbert Samuel, un sioniste enragé ! C'est à partir de ce moment que les Palestiniens utilisent l'expression : *am an nakba*, l'année de la catastrophe. On croit souvent que l'expression désigne l'année 1948, mais c'est parce que l'historiographie occidentale gomme entièrement toute la période 1917-1948 pour faire croire que les Palestiniens, jusqu'à l'indépendance de l'entité sioniste, ne s'opposaient pas, ou mollement aux menées sionistes. C'est une falsification grave, conséquence du fait que l'histoire est toujours écrite du point de vue des juifs. En fait, la société palestinienne, très traditionnelle encore, s'est mobilisée contre l'extension des installations coloniales juives. Le crime, dès qu'il a été commis, a engendré ce qui caractérise encore la société palestinienne, en continuelle mutation : la résistance, qui a pris des figures variées, mais qui s'est fait connaître dès le début. En même temps, les sionistes créaient (en 1915) la première organisation terroriste juive, appelée Nili, spécialisée dans l'espionnage des Ottomans.

Résultat: en 1921, tout le mois de mai des émeutes contre les juifs secouent Jaffa : 95 morts et 219 blessés graves.

Août 1929 : nouveau soulèvement: 133 morts juifs et 87 arabes.

Avril 1936 : les Arabes déclenchent un grève générale qui prend la forme d'une guerre civile larvée qui dure 3 ans (1500 morts en 1938).

1937 : le commissaire Peel propose un partage, avec statut séparé pour Jérusalem. Refus très net des Arabes. Le mufti de Jérusalem, El Hadj Amin al Husseini, est à la tête de l'agitation.

Années 40 : Les sionistes lancent une campagne terroriste contre les Britanniques qui vleuent réduire et contrôler l'immigration juive.

29 novembre 1947: les Nations Unies votent le partage, avec une voix de majorité. C'est une décision privée de fondement légal, mais il n'y a pas de voie de recours. Les soviétiques soutiennent l'entreprise sioniste et fournissent des armes modernes.

9 avril 48 : Epouvantable massacre à Deir Yassine, destiné à semer la panique chez les villageois palestiniens pour les faire fuir.

14 mai 48 : Proclamation de l'État juif, qui considère tous les juifs du monde comme des citoyens potentiels, ce qui les rend en même temps otages de la politique raciste et expansionniste des travaillistes emmenés par Ben Gourion.

En 1946, les juifs possèdent 8% des terres (presque un siècle de politique d'achat, financée par Rotschild et les grands banquiers juifs). Les colonies sionistes, sur ces terres qui ont été achetées à de grands propriétaire absentéistes, mettent en place des milices armées, sous prétexte de réprimer le maraudage. Selon une technique qui se développera ensuite, ils tentent d'étendre leurs terrains et de s'appropriier les sources et les cours d'eau.

En 1948, les juifs ont mis la main sur 55% des terres, par la méthode du grand banditisme.

En 1950, ils ont continué après la guerre de 48 et possèdent alors 80% des terres.

14 octobre 53, assaut contre des villages de réfugiés palestiniens qui se trouvent au delà des "frontières (des lignes de cessez-le-feu). Un commando sioniste attaque Qibia, en Jordanie, et massacre les 70 habitants.

28 février 1955 : Raid contre la bande de Gaza.

8 juin 1955 : idem

30 octobre 1956 : Opération sur Suez. Occupation du Sinai et de Gaza, sous couverture militaire franco-anglaise. L'occupation de Gaza dure presque six mois et s'accompagne de massacres importants.

Juin 1967 : Guerre des six jours. Occupation de Gaza, du Sinaï, de la Cisjordanie, de Jérusalem et du Golan syrien.

22 novembre 1967 : Résolution 242 des nations Unies qui dit très clairement que les réfugiés palestiniens ont le droit absolu de rentrer chez eux.

Juin 1982 : Invasion du Liban. Les Palestiniens, affirment les autorités israéliennes, ne relèvent pas des Conventions de Genève. Les prisonniers de guerre n'ont donc droit à aucune protection. C'est un classique : Eisenhower avait fait de même le lendemain de la défaite allemande à l'égard de ses cinq ou six millions de soldats allemands prisonniers. L'armée américaine à Bagdad a fait de même avec les combattants de la résistance irakienne, encore aujourd'hui incarcérés sans aucune justification juridique.

La guerre, toujours la guerre: elle prend toujours la forme de massacres massifs de civils. Il y a une volonté manifeste de diminuer la population palestinienne, et de la pousser à quitter son pays. C'est exactement ce que recouvre le terme de "génocide".

Première parution, en traduction italienne (par Belgicus), *Eurasia, Rivista di Studi Geopolitici*, XVII (Palestina), Parme, 2, 2009 (septembre), p. 193-212.